

La soutenance de mémoire de Master en sciences sociales

- *pilier migration et citoyenneté* –
de

Veton Meta-Neziri

Le rôle des communautés religieuses non reconnues du canton de Vaud dans le processus d'intégration des personnes immigrées : une profanation du dispositif sous le prisme de Michel Foucault et Giorgio Agamben

aura lieu le

24 juin 2025 à 14h, Salle 2.310 (A.-L. Breguet 2, 2^e étage)

Directrice de mémoire : Mme Anaïd Lindemann

Expert : Prof. Gianni D'Amato

Résumé :

Dans le canton de Vaud, certaines communautés religieuses ne bénéficient pas de la reconnaissance légale prévue par les articles 170-172 de la Constitution vaudoise. Cette absence de reconnaissance institutionnelle les prive de certains priviléges accordés aux autres communautés reconnues de droit public ou d'intérêt public. Ce mémoire explore le rôle que jouent ces communautés religieuses non reconnues dans le processus d'intégration des personnes immigrées. La recherche repose sur une enquête qualitative fondée sur des entretiens semi-directifs et des observations de terrain. Elle est approfondie par une étude du contexte religieux vaudois et par un cadre théorique mobilisant notamment les concepts de Michel Foucault et Giorgio Agamben. Les résultats indiquent que ces communautés religieuses non reconnues agissent comme des intermédiaires entre les personnes immigrées et les organisations étatiques actives dans le champ de l'intégration. Elles facilitent l'accès aux personnes immigrées qui fréquentent les lieux de culte et, ce faisant, participent à des formes de normalisation implicite. Toutefois, en proposant des cours de français, des appuis administratifs, des espaces de socialisation, de confiance et de soutien, elles offrent une forme d'intégration plus subjective, vécue et ressentie, tandis que l'Etat encourage et exige une intégration administratif-légale qui examine, hiérarchise et sanctionne. En ce sens, elles contribuent à la « profanation du dispositif d'intégration », en le détournant de sa logique. En privilégiant une intégration fondée sur des relations de proximité, elles restituent à l'usage commun ce que le dispositif tend à séparer. Si ces communautés religieuses sont reconnues pour ce qu'elles font, elles ne le sont pas pour ce qu'elles sont, se situant ainsi dans une tension entre inclusion fonctionnelle et exclusion symbolique.

